

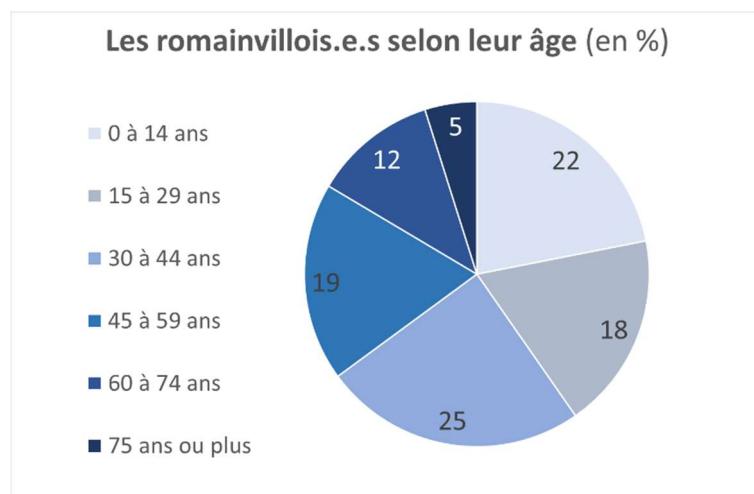
POPULATION & MOBILITÉS à Romainville en quelques chiffres

(Source : [Recensement de la population – Insee – chiffres 2022](#))

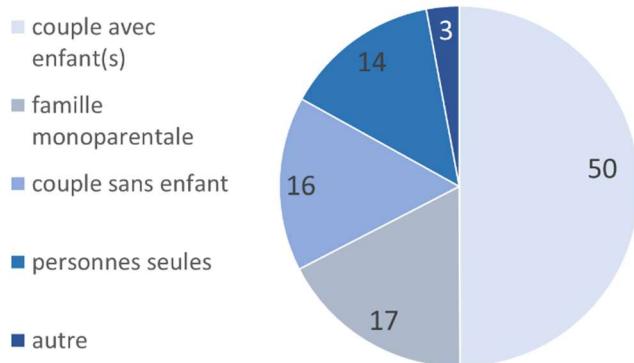
La population a beaucoup augmenté : 35 300 habitants en 2022 contre 26 500 en 2016. Cela représente une augmentation **de 5 % par an en moyenne** entre 2016 et 2022 (*contre +1 % par an en Seine-St-Denis et +0,3 % en France*)

La population est jeune :

- En 2022, 22 % des habitants étaient des enfants de moins de 15 ans.
- 2/3 des habitants avaient moins de 45 ans.



répartition des habitants selon le type de ménage (en %)



Beaucoup de familles :

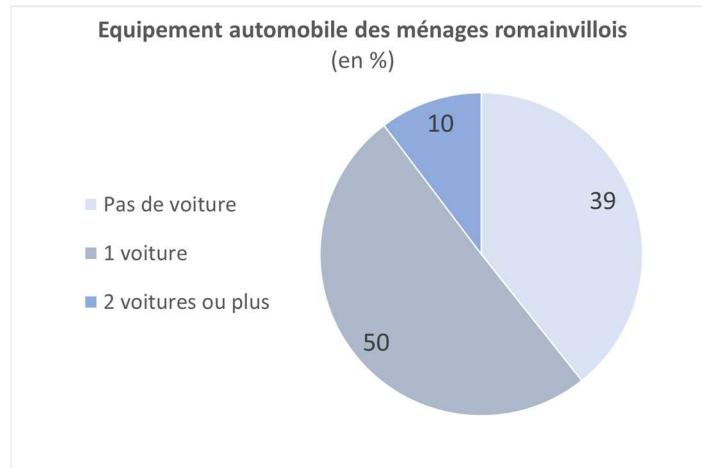
14 400 « ménages » : 2,4 personnes en moyenne par ménage.

2/3 des habitants vivaient dans un ménage avec des enfants (67 % : 50 % en couple avec enfants + 17 % en famille monoparentale).

Avec la hausse du nombre d'habitants, **le nombre de véhicules** a augmenté : environ **10 000 voitures** en 2022 contre 7 700 en 2016, mais :

- **4 ménages romainvillois sur 10 n'avaient pas de voiture** en 2022 (5 ménages sur 10 en ont une, 1 ménage sur 10 a 2 véhicules ou plus).
- **Le nombre de places de parking privé a aussi beaucoup augmenté** : en 2022, 55 % des logements disposaient d'au moins un emplacement réservé au stationnement (box, garage, place de parking) contre 44 % en 2016. Cela représente donc **au moins 8000 emplacements de parking privés** auxquels s'ajoutent environ **3000 places de parking publiques** d'après la mairie.

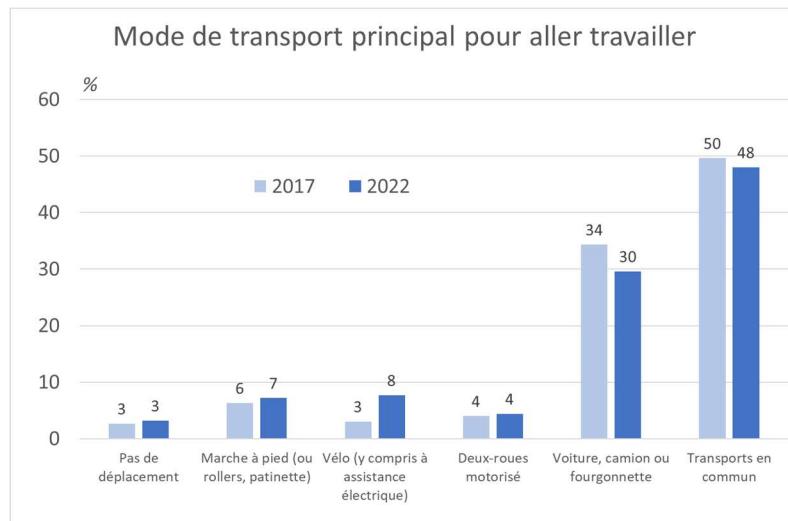
(NB : les nouveaux logements construits disposent pour la plupart de parkings privés, c'est une obligation légale. Cela a entraîné une hausse en proportion du nombre de parkings privés à Romainville)



Les modes de transport domicile-travail :

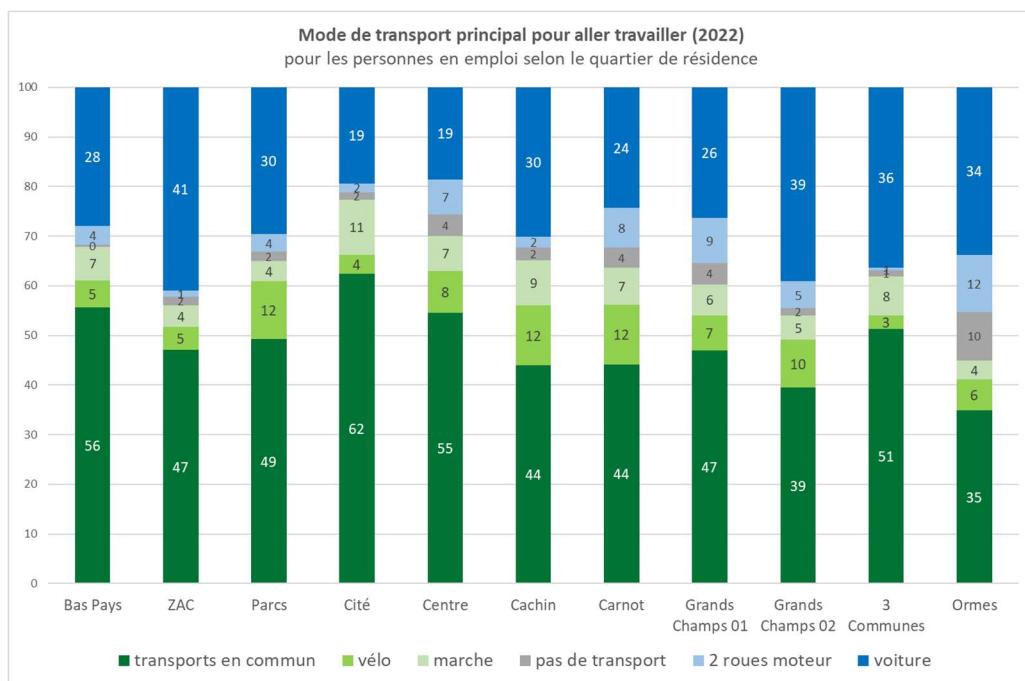
(Le recensement de la population permet de connaître le mode de déplacement principal pour se rendre au travail, uniquement pour les personnes qui travaillent donc)

- Les **transports en communs** sont le premier mode de transport domicile-travail : **la moitié des romainvillois.e.s** prenaient les transports en commun en 2022 (avant l'ouverture du prolongement de la ligne 11 donc) pour se rendre à leur travail. *Chez nos voisins des Lilas, Pantin, Bagnolet ou Montreuil qui étaient alors mieux desservis que nous en transports en commun, cette part s'élevait à 57-60 %.*
- Le **vélo** est le mode de transport qui **augmente le plus** : 8 % des romainvillois.e.s l'utilisaient pour se rendre au travail en 2022 contre 3 % en 2017. *C'est proche de ce qu'on observe chez nos voisins (en 7 et 10 %).*
- **La voiture recule** : 30 % des romainvillois.e.s prenaient leur véhicule pour se rendre au travail en 2022 contre 34 % en 2017. *Cette part était beaucoup plus faible chez nos voisins : entre 17 et 20 %.*



Ces résultats sont très **différents d'un quartier à l'autre** de Romainville :

- Dans les **quartiers les plus proches des stations de métro** (pour rappel il s'agit de chiffres « 2022 », avant l'ouverture du prolongement de la ligne 11), la part modale des **transports en commun** dans les déplacements domicile-travail dépassait **55 %** (quartier Centre et Bas-pays), **voire 60 %** (« cité » Gagarine) en 2022.
- La part modale de la **voiture** était **beaucoup plus faible en centre-ville** : moins de **20 %** dans les quartiers Centre et Cité, environ 25 % quartier Carnot et Grands-Champs 1.
- Inversement, la part modale du **vélo** était **beaucoup plus forte dans certains quartiers** : plus de **10 %** des déplacements-domicile-travail dans les quartiers Carnot, Cachin, Parcs et Grands-Champs 2.





Il y a fort à parier que toutes ces tendances se sont accentuées depuis 2022 avec notamment l'ouverture du prolongement de la ligne 11 en juin 2024. En particulier, les parts des transports en commun (48 % en 2022) et du vélo (8 %) ont certainement augmenté tandis que celle de la voiture (30 %) a continué de reculer.